



ADAV



Identification

- Nom de l'organisation : Association Droit au Vélo (ADAV)
- Adresse : 23 rue Gosselet 59000 LILLE
- Téléphone : 03 20 86 17 25
- Email : yannick.paillard@droitauvelo.org

- **Présentation :**

Créée en 1982 l'association Droit au vélo a pour vocation de promouvoir le vélo comme moyen de déplacement, d'améliorer l'assurance des cyclistes et d'être leur représentant en Nord – Pas de Calais.

L'ADAV est reconnue comme force de proposition en matière de déplacement à vélo et à ce titre propose des solutions d'aménagement de la voirie. Elle travaille en expertise sur écomobilité durable auprès des collectivités et des associations qui sont engagées dans une démarche de diminution des émissions de gaz à effet de serre d'un territoire.

L'association contribue à la publication des guides, des brochures pédagogiques sur les sujets de mobilité et de stationnement destinés au grand public. Elle participe également à la promotion de PDE (Plan déplacement entreprise) et PDA (Plan déplacement Administration).

L'ADAV constitue également le Centre ressource régional en écomobilité en partenariat avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) et le Conseil régional Nord-Pas de Calais-Picardie.

Contribution

- Participation aux instances : Membre du Comité des Partenaires
- Interlocuteurs : Michel ANCEAU, Sébastien TORRO-TOKODI